

# Le Patrimoine Culturel

ELEMENT EMBLEMATIQUE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL  
Direction du Patrimoine culturel la Fédération Wallonie Bruxelles

---

## L'apprentissage et l'usage du Braille



# FORMULAIRE

## DE DEMANDE DE RECONNAISSANCE

### ELEMENT EMBLEMATIQUE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL

Direction du Patrimoine culturel Fédération Wallonie-Bruxelles

Cadre réservé à l'Administration

N° de référence du dossier :

Date d'entrée :

#### Préambule

*Ce titre de « Élément emblématique du Patrimoine culturel immatériel » est octroyé dans le cadre du Décret du 7 septembre 202 relatif à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de la Communauté française.*

Le dossier doit faire l'objet d'un envoi unique (= un seul document par demande) **par courrier électronique** à l'adresse [marie.depraetere@cfwb.be](mailto:marie.depraetere@cfwb.be), être sous format word ou pdf et ne pas dépasser la taille de 8 Mo.

Les dossiers de demande de reconnaissances sont examinés **quatre fois par an** et doivent être considérés recevables et complets par l'Administration à la date du 1<sup>e</sup> janvier, du 1<sup>e</sup> avril, 1<sup>e</sup> juillet ou 1<sup>e</sup> octobre.

Pour être recevable, le dossier doit être complété **sur ce formulaire**. Le demandeur y joindra également les éléments listés dans la rubrique : « LISTE DES DOCUMENTS A JOINDRE ».

Le demandeur déclare :

- qu'il apporte la preuve que le(s) communauté(s) et/ou le(s) groupe(s) ou, le cas échéant, le ou les individu(s) concerné(s) ont participé et donné leur consentement libre préalable et éclairé à l'inscription (voir point V) ;
- avoir pris connaissance que les informations et documents soumis sont susceptibles d'être publiés ;
- qu'il dispose de tous les droits, licences, consentements et autorisations nécessaires pour procéder à l'inscription de l'élément ;
- qu'en cas d'inscription de l'élément en tant que « Élément emblématique du patrimoine culturel immatériel » de la FWB, il devra régulièrement mettre à jour les informations reprises.

## I. IDENTIFICATION DE L'ÉLÉMENT DE PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

### I. 1. Nom de l'élément

*En français*

L'apprentissage et l'usage du braille

*En langue régionale, si pertinent*

Cliquez ici pour entrer du texte.

### I. 2. Domaine(s) du Patrimoine culturel immatériel

*Dans quel(s) domaine(s) s'inscrit l'élément que vous souhaitez faire reconnaître ?*

- Les traditions et expressions orales, y compris la langue
- Les arts du spectacle
- Les pratiques sociales, rituels et événements festifs
- Les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers
- Les savoir-faire patrimoniaux et artisanat

### I. 3. Communauté(s), groupe(s) et individu(s) liés à la pratique

Braillistes, incluant des usagers aveugles et malvoyants et des proches de leur entourage qui ont appris le braille pour communiquer avec eux, des enseignants et/ou formateurs du braille, déficients visuels ou non, des transpositeurs voyants (de textes en « noir » vers le braille et inversement). La Ligue Braille, l'une des principales associations de personnes aveugles et malvoyantes de Belgique, fondée en 1920 à Bruxelles, a approuvé avec enthousiasme cette démarche.

### I. 4. Localisation physique

***Lieu(x) de la pratique en Fédération Wallonie-Bruxelles***

L'ensemble du territoire

***Pratique similaire en Belgique ou à l'étranger***

Le braille est un système universel utilisé en Belgique et dans le monde entier. L'UNESCO est impliqué depuis sa création dans les chantiers d'uniformisation et d'adaptation du braille aux différentes langues.

En ce qui concerne le braille français, p. ex., la Belgique, via la Confédération belge pour la promotion des aveugles et malvoyants (CBPAM), a participé à l'accord de coopération pour un code braille français uniformisé (CBFU) dans le cadre de la transcription des textes imprimés, signé le 7 juin 2001 à Casablanca avec des représentants de l'Afrique francophone, de la France, de la Suisse et du Québec.

Plus récemment, des démarches ont été entamées dans plusieurs pays du monde pour inscrire l'usage et la transmission du braille dans l'inventaire patrimonial national, en vue d'une inscription ultérieure au Patrimoine mondial de l'UNESCO. L'enregistrement a été réalisé en Allemagne en 2020 et en France en 2023.

## I. 5. Description détaillée de la pratique actuelle

*Note préalable* : Il convient de démontrer (et pas seulement d'affirmer ou de déclarer). Les explications doivent être claires, détaillées, cohérentes et argumentées.

Les caractères de l'alphabet tactile conçu par Louis Braille se présentent sous la forme de petits rectangles divisés en deux colonnes de trois points, disposés à la façon d'un domino. Cette disposition permet 64 combinaisons possibles. En mettant de côté l'absence totale de points – qui ne signifie rien – on obtient 63 signes différents. C'est suffisant pour représenter la totalité des lettres de l'alphabet, la ponctuation, les lettres accentuées, les chiffres et les signes algébriques, ainsi que la notation musicale. Le génie de Louis Braille réside essentiellement dans le fait que le rectangle de six points tombe parfaitement sous la partie la plus sensible du doigt. La vitesse de lecture est nettement plus efficace et rapide qu'avec d'autres systèmes tactiles élaborés avant Braille ou à son époque, dont beaucoup se fondaient sur des caractères romains mis en relief.

### 1. Comment l'alphabet est-il formé ?

Si nous reprenons l'image du domino pour figurer le caractère braille, les 4 points supérieurs sont combinés pour former les 10 premières lettres de l'alphabet – de A à J. En ajoutant à cette série de dominos le point du bas, à gauche, on obtient les 10 lettres suivantes – de K à T. En ajoutant toujours aux 5 premiers signes les 2 points du bas, on obtient les lettres de U à Z. Le W déroge à cette règle car il est entré plus tard dans l'alphabet français.

### 2. Et les chiffres ?

Pour former les chiffres de 1 à 9 et le 0, Louis Braille a repris les lettres de A à J précédées d'un signe spécial nommé signe numérique, composé du point en bas de la colonne de gauche et des 3 points de la colonne de droite. Pour les nombres à plusieurs chiffres, p. ex. 1809, on ne place un signe numérique que devant le premier chiffre.

Dans les années 2000, en Belgique francophone, comme en France et dans d'autres pays de langue française, on a adopté une notation mathématique simplifiée, appelée le code Antoine, du nom de son inventeur, Louis Antoine (1888-1971). Conçu en 1920, ce code remplace le signe numérique traditionnel par le point en bas de la colonne de droite, suivi des lettres A à J auxquelles on ajoute le même point.

### 3. Comment lit-on le braille ?

En principe, on utilise les deux mains et on déchiffre les caractères avec l'index, de gauche à droite. La lecture tactile est plus lente que la lecture visuelle. Un bon lecteur en braille lit en moyenne 100 à 120 mots à la minute, alors qu'un lecteur visuel lit 300 à 500 mots. Il existe une version abrégée du braille, qui permet d'améliorer de 10 % la vitesse de lecture.

#### 4. Comment écrit-on en braille ?

Le modèle de tablette développée par Braille est encore utilisé de nos jours. Le fond rectangulaire, en métal ou en plastique, est tapissé de cuvettes de la dimension du point braille. Un cadre de mêmes dimensions, relié par des charnières en haut de la tablette, se rabat sur la feuille pour la maintenir en place.

Une grille mobile pourvue de plusieurs rangées de fenêtres, s'adapte sur le cadre. Cette « réglette » se déplace de ligne en ligne et se fixe par des tenons dans les trous pratiqués sur les montants du cadre.

Chaque fenêtre laisse à découvert six cuvettes correspondant aux positions des points du haut, du milieu et du bas. On forme les points en poussant le papier avec un poinçon à travers les fenêtres de la réglette, qui sert de guide. Pour lire le papier ainsi « embossé », on retourne la feuille. Les points doivent donc être marqués au verso de la feuille, de droite à gauche et en inversant la disposition des points afin de pouvoir être lus au recto, de gauche à droite. Pour apprendre l'écriture au poinçon, il existe des alphabets braille où les lettres sont représentées telles qu'elles doivent être écrites.

Ce procédé d'écriture manuelle est encore en usage de nos jours, malgré le développement des machines à embosser. Les machines mécaniques, plus lourdes et encombrantes, sont d'un usage plus aisé. Elles ont toutes en commun un système à six touches correspondant aux six points du caractère braille et une touche d'espacement. Pour écrire, il faut appuyer simultanément sur toutes les touches représentant les points d'un caractère. De toutes ces machines à écrire mécaniques, la plus connue est sans doute la machine Perkins. Elle doit son nom à la plus ancienne école pour étudiants aveugles des États-Unis, la *Perkins School for the Blind*, fondée en 1829 à Boston. La machine à écrire conçue dans cette institution par David Abraham fut produite à partir de 1951 et distribuée dans le monde entier.

Malgré le développement de machines électroniques, les machines mécaniques comme la Perkins sont encore utilisées. Les versions électroniques présentent des fonctions supplémentaires comme la synthèse vocale pour vérifier la saisie braille, la sauvegarde et le transfert de fichiers vers un autre appareil (clé USB, p. ex.), le raccordement à une imprimante, etc.

#### 5. Le braille est-il difficile à apprendre ?

Apprendre le braille, c'est comme apprendre une seconde langue, cela demande des efforts et de la patience. On estime qu'il faut deux ans pour être capable de lire et d'écrire correctement la version abrégée. Les personnes aveugles ne sont pas les seules à apprendre le braille. La transcription des textes est généralement réalisée par des personnes voyantes. Après huit mois d'apprentissage, il est possible de transcrire un roman. Il est toutefois nécessaire de se perfectionner si l'on veut transcrire des textes plus spécialisés, pour des étudiants p. ex. Certains se spécialisent aussi en transcription musicale.

#### 6. Le braille est-il applicable à toutes les langues ?

Oui, le braille existe dans pratiquement toutes les langues, moyennant des adaptations pour les langues orientales notamment, qui n'utilisent pas l'alphabet latin.

## I. 6. Langue(s) utilisée(s) dans la pratique

Le braille n'est pas une langue mais un système permettant de transcrire toutes les langues, de même que la notation musicale, les chiffres et symboles mathématiques dans un code lisible par les doigts. La langue utilisée dans la pratique est donc la langue maternelle ou acquise transcrite en braille.

## I. 7. Aspects matériels liés à la pratique

### *Patrimoine bâti*

Sans objet

### *Objets, outils, matériaux supports*

Divers outils sont développés pour écrire en braille :

- Tablette avec poinçon pour l'écriture manuelle sur papier fort.
- Machines à écrire mécaniques de type Perkins avec sortie papier.
- Périphériques connectables à un ordinateur standard muni de logiciels spécifiques : barrette (dénommée en France « plage tactile ») générant du braille éphémère pour afficher en braille le texte figurant sur l'écran de l'ordinateur, embosseuse (imprimante braille) pour sortie papier.
- Machines électroniques pour la prise de notes permettant la saisie par un clavier braille et la lecture par une barrette braille. Ce dispositif permet la prise de notes, la gestion de messagerie, d'agenda, de contacts, etc. Il peut être connecté à un ordinateur standard.
- Appareils de type « Dymo » pour l'étiquetage en braille.
- Outils pédagogiques spécialisés pour l'apprentissage du braille. P. ex. la boîte à œufs à six emplacements représentant les 64 combinaisons possibles du code braille à 6 points. Récemment, la firme LEGO® a conçu des briques en braille pour apprendre le braille de manière ludique et jouer entre enfants aveugles et voyants.

## II. APPRENTISSAGE ET TRANSMISSION DE L'ÉLÉMENT

### II. 1. Modes d'apprentissage et de transmission

L'apprentissage du braille peut se faire à tout âge. Il faut toutefois distinguer le cas des enfants qui utilisent le braille comme modalité initiale d'accès à l'écrit (lecture et écriture) de celui des personnes qui ont d'abord appris à lire et à écrire « en noir » avant de perdre la vue à un âge plus ou moins avancé. Dans le second cas, l'apprentissage va dépendre également de l'âge de la personne, les capacités d'apprentissage et les enjeux évoluant en fonction de l'âge.

Le caractère tactile de l'écriture braille a un impact important sur les modes d'apprentissage. La lecture tactile est séquentielle, caractère par caractère et même si les bons brailleux parviennent à développer une relative anticipation en utilisant les deux mains, le braille ne permet pas une lecture globale comme c'est le cas pour la lecture visuelle. En raison des spécificités perceptives du sens tactile, l'apprentissage est plus lent et exige des méthodes adaptées. Ainsi, les confusions et inversions de caractères sont fréquentes en début d'apprentissage. L'absence de signes diacritiques (accents, cédille, etc.) entraîne l'apprentissage d'un nombre plus important de signes, les signes de ponctuation peuvent aisément être confondus avec les lettres, etc.

Notons l'importance de l'acquisition préalable de compétences spécifiques au braille, à l'école maternelle : éducation de la perception tactile, mouvements manuels.

L'accompagnement doit être très soutenu dans les débuts de l'apprentissage. Dans l'enseignement spécialisé, le braille fait partie intégrante du programme scolaire mais avec un accompagnement adéquat, il est tout à fait possible pour un enfant aveugle de faire toute sa scolarité dans l'enseignement ordinaire.

L'apprentissage du braille par les enfants ou adultes qui savent déjà lire est particulièrement délicat, surtout dans le contexte scolaire. La personne qui subit la perte ou la réduction importante de la vision est confrontée, ainsi que son entourage, à un important travail d'acceptation et de réadaptation. Commencer l'apprentissage du braille alors que l'élève perdant la vue dispose encore d'un potentiel visuel suffisant n'est pas toujours pertinent, mais attendre qu'il ne puisse plus lire en noir risque de lui faire prendre du retard dans ses études. Par ailleurs, comme le braille est perçu généralement comme signe de cécité, il peut être considéré comme stigmatisant, alors qu'il est possible et recommandable pour certaines personnes malvoyantes de conserver une double modalité de lecture et d'écriture, braille et noir agrandi. Néanmoins, une fois que la personne a surmonté au moins partiellement les obstacles liés à l'acceptation de la déficience visuelle et compris le bénéfice qu'elle peut tirer du braille pour favoriser son autonomie, l'acquisition peut être assez rapide étant donné que la lecture et l'écriture sont déjà acquises. Il s'agit essentiellement d'assimiler un nouveau code. Cela nécessite toutefois un entraînement suffisamment intensif pour que la lecture devienne fluide et rapide. Pour les jeunes et les adultes en âge de travailler, le braille reste un moyen incontournable de réussite dans les études et dans la vie professionnelle. Pour les plus âgés, la diminution relative des capacités d'apprentissage, de la sensibilité tactile, voire des motivations empêchent généralement d'acquiescer une aisance

de lecture suffisante pour lire des livres en braille. Mais elles peuvent parfaitement acquérir une pratique suffisante pour l'utiliser par exemple pour l'étiquetage des produits d'usage quotidien, des médicaments, des appareils ménagers, des documents, etc. Le braille est un outil très efficace dans le cadre de la vie quotidienne, en particulier pour les personnes qui vivent seules.

## II. 2. Personnes / organisations impliquées dans la transmission

Dans les établissements d'enseignement spécialisé qui accueillent des enfants et des jeunes en situation de handicap visuel, les cours de braille font partie intégrante du programme.

Dans l'enseignement en inclusion, il est nécessaire de faire appel à des enseignants spécialisés extérieurs. Il est indispensable que ceux-ci interviennent régulièrement pour assurer une formation suffisamment régulière et continue, soit directement, soit en formant la personne chargée de l'accompagnement de l'élève.

Les associations spécialisées comme la Ligue Braille dispensent aussi des cours de braille pour les jeunes en âge scolaire et pour les adultes. Des cours particuliers sont également donnés, souvent par des formateurs eux-mêmes aveugles.

## III. HISTORIQUE

### III. 1. Repères historiques

Maximum 5.000 signes.

**1785** : Valentin Haüy fonde en la première école gratuite spécialement adaptée pour des enfants aveugles de toutes conditions sociales. Nationalisée sous la Révolution, l'Institution des jeunes aveugles prône l'usage de l'écriture en caractères romains en relief (appelé « relief linéaire »).

**1815** : Charles Barbier de La Serre met au point une « sonographie » pour les aveugles. Son système est basé sur des combinaisons de 12 points en relief disposés sur 2 colonnes pour représenter les sons de la langue française.

**1819** : Charles Barbier soumet sa « sonographie » à la direction de l'Institut royal des jeunes aveugles de Paris. Sans succès, car la direction s'en tient à un principe édicté par V. Haüy, qui privilégie une écriture la plus proche possible de celle des voyants.

**1819** : Louis Braille (1809-1852) est admis comme pensionnaire à l'Institution royale des jeunes aveugles. Il a perdu la vue suite à une blessure accidentelle à un œil alors qu'il était âgé de 3 ans.

**1821** : à la suite d'un changement de direction, l'Institution des jeunes aveugles accepte finalement d'introduire dans son enseignement le procédé d'écriture de Charles Barbier, tout en le réservant à un usage personnel et à la prise de notes.

**1825** : Louis Braille, âgé de 16 ans, finalise son propre système d'écriture tactile. Celui-ci est inspiré de celui de Barbier, mais Braille y apporte des modifications fondamentales qui en font un système original.

**1829** : parution du *Procédé pour écrire les paroles, la musique et le plain-chant au moyen de points, à l'usage des aveugles et disposé pour eux*, imprimé par l'atelier d'imprimerie de l'Institution. C'est l'acte de naissance du système qui portera plus tard le nom de son inventeur.

### III. 2. Evolution / adaptation / emprunts de la pratique

**1836** : le braille commence à être utilisé dans les établissements d'enseignement spécialisé en Belgique.

**1837** : parution du premier livre imprimé en braille, un manuel d'histoire de France, des presses de l'institution royale des jeunes aveugles de Paris.

**1878** : le « Congrès international pour l'amélioration du sort des aveugles et des sourds-muets », tenu à Paris, où la Belgique est représentée, examine les nombreux systèmes d'écriture pour personnes aveugles et décide de recommander le braille comme système de référence universel.

**1917** : les États-Unis d'Amérique adoptent à leur tour le braille original comme standard.

**1949** : l'UNESCO entreprend de piloter le vaste chantier de l'uniformisation internationale du braille.

**Fin XX<sup>e</sup> siècle** : développement du braille informatique dont le code intègre le code braille standard en ajoutant deux points supplémentaires, les points 7 et 8. Ce code à 8 points permettant 256 combinaisons possibles est parfaitement adapté à l'informatique.

**2025** : en cette année du bicentenaire de la création du braille, celui-ci semble de plus en plus menacé car pratiqué désormais par une minorité dans la minorité que représentent les personnes en situation de handicap visuel\*. Les raisons de cette désaffection sont multiples : coût de production et du matériel scolaire adapté, difficulté de recrutement d'enseignants en braille, développement et succès grandissant des systèmes de lecture audio, etc. Plus fondamentalement, cette désaffection traduit l'évolution globale de notre société, qui délaisse largement l'écrit au profit de l'image et du son. Le braille reste toutefois indispensable pour garantir la maîtrise de l'écrit, atout majeur tant dans les études et la vie professionnelle que dans la vie quotidienne et l'épanouissement personnel.

\* Une enquête récente menée par la Ligue Braille montre que 27% seulement des personnes aveugles et malvoyantes connaissent le braille et parmi celles qui le connaissent, plus de la moitié l'utilisent régulièrement (57%) voire tous les jours (45%).

## IV. VIABILITÉ DE L'ÉLÉMENT ET MESURES DE SAUVEGARDE

### IV. 1. Viabilité

#### *Vitalité*

Le patrimoine vivant est-il toujours pratiqué aujourd'hui et suscite-t-il toujours l'engouement des praticien.nes ?

Le braille, moyen de communication et d'échange universel, est un portail pour accéder à la culture écrite et à la connaissance. C'est également un élément d'identification très puissant et largement reconnu dans le grand public et dans le monde entier.

Les praticien.nes soutiennent avec enthousiasme le braille comme système irremplaçable pour accéder à une maîtrise optimale de la lecture et de l'écriture. C'est la seule méthode de lecture équivalente aux caractères imprimés pour les personnes voyantes. Aux yeux des pédagogues, le braille reste le seul outil capable d'amener les jeunes aveugles à un niveau d'alphabétisation suffisant pour maîtriser l'écrit et se donner les meilleures chances de réussite professionnelle.

Le braille continue d'inspirer les créateurs et développeurs de matériel spécialisé lié à la cécité. Dans ce domaine, les progrès technologiques ont permis notamment de miniaturiser certains appareils, p. ex. les preneurs de notes numériques de plus en plus compacts. Toutefois, en raison du coût élevé de ces technologies, le braille « papier » conserve toute sa pertinence en tant que support bon marché et insensible aux pannes qui peuvent affecter les supports électroniques.

### ***Modernité et créativité***

Expliquez en quoi l'élément est un support à la créativité (intervention contemporaine d'artistes / de citoyens et citoyennes, inclusion de nouveaux supports, appropriation de nouvelles démarches d'expression, etc.)

Le braille inspire nombre d'artistes contemporains, en raison de son caractère tactile et de ses qualités plastiques. Citons p. ex. les photographies de Patrick Tosani, les vitrages de Barbara Couffini ou les installations de Daniel Dutrieux mettant en œuvre ou en scène l'écriture braille.

Pour les créateurs aveugles, le braille est un outil irremplaçable. Il permet aux gens de plume d'élaborer leurs textes de façon autonome (écriture, relecture avec contrôle de l'orthographe, etc.) et aux musiciens de composer et/ou d'interpréter de la musique, la notation musicale en braille étant le seul mode de transcription praticable dans ce domaine.

Le braille permet un accès à l'information plus analytique, une meilleure mémorisation, des atouts importants pour celles et ceux qui souhaitent s'informer de façon autonome et responsable en vue d'exercer leur rôle de citoyen.ne, voire s'investir dans l'action politique ou syndicale p. ex.

Les politiques d'inclusion ont amené à introduire, timidement, le braille dans l'espace public, en particulier via la signalétique dans les stations de métro, les musées, les ascenseurs, etc. Des indications en braille figurent aussi sur les emballages de médicaments. En général, toutefois, ces initiatives restent très marginales et sont loin de suffire à une véritable autonomie pour les personnes aveugles et malvoyantes.

### ***Caractère emblématique***

Comment se manifeste le caractère emblématique de l'élément pour la communauté concernée aujourd'hui (sentiment d'identité, d'appartenance, de continuité) ?

Avec le morse, le braille est un des rares exemples de nom de personne devenu un nom commun. Encore aujourd'hui, le braille reste attaché dans l'imaginaire collectif à ce jeune inventeur aveugle entré au Panthéon. Cette identification des personnes aveugles à la figure historique de Braille et à son système est aussi universelle que son usage.

Par rapport à ce signe d'identité étroitement associé à la cécité, des attitudes divergentes apparaissent en fonction notamment du degré d'acceptation du handicap visuel. Pour les personnes aveugles de naissance ou précoces, qui ont été alphabétisées grâce au braille et le pratiquent intensément, celui-ci constitue un signe d'identification sociale et culturelle majeur, une fenêtre sur le monde extérieur donnant accès à la connaissance et à l'échange via l'écrit. En revanche, les personnes devenues aveugles ou gravement malvoyantes sur le tard, hésitent à embrasser l'usage du braille, marqueur d'une cécité difficile à accepter et vécue comme un facteur de désintégration sociale. Il leur faut du temps pour surmonter ce déni ainsi que la pression sociale liée à la crainte de la différence. Les mêmes raisons expliquent la difficulté que peut avoir une personne dans cette situation à accepter l'usage de la canne blanche, autre signe d'identification du handicap visuel.

### ***Menaces et risques***

Depuis quelques décennies déjà, des voix s'élèvent pour mettre en garde contre un déclin de l'enseignement et de la pratique du braille. De fait, une tendance se vérifie dans l'ensemble des pays industrialisés : la pratique du braille devient de plus en plus minoritaire.

Paradoxalement, c'est le progrès qui en est la cause, en tout cas indirectement. D'une part, les progrès de l'ophtalmologie et des dépistages ont fait reculer le nombre des aveugles complets. Ainsi, de moins en moins d'enfants naissent aveugles ou deviennent aveugles à un âge précoce. Quant aux jeunes déficients visuels, ils sont en général orientés vers des classes d'intégration dans l'enseignement ordinaire, où l'enseignement du braille cède de plus en plus souvent la place à des techniques palliatives visant à utiliser au maximum la vision résiduelle. Or, pour acquérir de bonnes compétences en braille, il faut l'apprendre le plus tôt possible. D'autre part, les progrès des systèmes de synthèse vocale et des supports audio (CD DAISY) favorisent nettement la lecture auditive, qui demande moins d'efforts que la lecture en braille.

Ces évolutions touchent aussi les transpositeurs braille, concurrencés par les nouvelles technologies.

Il va de soi qu'on ne peut que se réjouir de tels progrès dans le domaine de la santé visuelle, de l'intégration scolaire ou des aides techniques. Mais faut-il pour autant considérer le braille comme dépassé ?

L'enjeu de la défense et de la promotion du braille, ce n'est pas la résistance d'un système « ancien » face à la modernité, c'est la lutte contre l'illettrisme. En négligeant le braille au profit des supports sonores, les jeunes aveugles se privent du seul moyen d'acquérir une

maîtrise de la lecture qui s'avère précieuse non seulement pour leur carrière professionnelle, mais pour leur autonomie et leur développement personnel. Christian Coudert, chef de projet informatique au siège de l'Association Valentin Haüy (France) et aveugle complet, souligne : « l'écoute d'un texte, dont le rythme est imposé par le locuteur – ou le synthétiseur vocal –, ne permet pas de fixer son attention. Lorsqu'un enregistrement audio ou un texte lu par synthétiseur défile, même si un mot ou une expression est mal compris, même si la pensée s'égaré, on ne s'oblige pas, le plus souvent, à revenir en arrière et réécouter ce que l'on a manqué » (*VH Actualités*, 108, déc. 2012, p. 7).

L'un des atouts du braille, qui a favorisé son adoption comme système universel, réside dans le fait qu'il permet de transcrire l'intégralité du texte, avec toutes ses caractéristiques : orthographe, ponctuation, caractères spéciaux, minuscules et majuscules, soulignés et italiques, disposition des titres et des paragraphes, etc., sans oublier les formules mathématiques et scientifiques ou les notes de musique, que les synthèses vocales sont incapables de déchiffrer. Lire un texte en braille donne accès à l'écrit dans toute sa richesse et sans intermédiaire. Or l'avantage de l'écrit sur l'oral est de permettre de mieux fixer la connaissance, d'organiser sa pensée, de mémoriser l'information.

L'expérience montre que les élèves et étudiants déficients visuels qui pratiquent le braille réussissent mieux que ceux qui se contentent des supports sonores ou qui s'appuient uniquement sur les systèmes d'agrandissement de caractères. La pratique du braille constitue de même un solide atout dans la vie professionnelle et un outil favorisant l'autonomie dans la vie quotidienne.

#### **IV. 2. Mise en valeur et mesure(s) de sauvegarde existante(s)**

***Cochez une ou plusieurs formes d'« actions de sauvegarde » que la communauté patrimoniale entreprend :***

- Transmission et éducation
- Identification, documentation, recherche
- Sauvegarde, protection
- Communication, sensibilisation
- Revitalisation

#### ***Actions de sauvegarde et de valorisation actuellement entreprises***

**Musée Braille** (Ligue Braille, 57 rue d'Angleterre, 1060 Bruxelles)

Ouvert depuis janvier 2009, le Musée Braille propose à tous les publics de découvrir l'usage du braille et ses applications dans les technologies actuelles, la vie scolaire, quotidienne ou professionnelle des personnes déficientes visuelles. Outre le récit de la vie de Louis Braille et

de son invention, la visite du Musée Braille passe aussi par la découverte d'une série d'objets de collection comme des livres en reliefs, de très anciennes machines à écrire en braille et autres imprimantes portatives. Dans une salle annexe du musée, une dizaine de modules retracent l'histoire de Belgique depuis 1830. Les visiteurs sont invités à les découvrir au toucher.

### **Journée mondiale du braille le 4 janvier**

En 2001, pour célébrer la naissance de Louis Braille, le 4 janvier a été déclaré Journée mondiale du braille par l'Union Mondiale des Aveugles.

Cette initiative permet d'attirer l'attention du public et des médias sur Louis Braille, grâce à qui, encore aujourd'hui, des milliers de personnes aveugles partout dans le monde peuvent accéder à l'information et communiquer.

À cette occasion et tous les 4 janvier, la Ligue Braille habille le Manneken-Pis d'un costume de petit écolier aveugle muni d'une canne blanche et accompagné d'un chien-guide, faisant de lui le représentant de toutes les personnes aveugles et malvoyantes.

### **Divers**

Diverses initiatives sont prises, en particulier par les associations de personnes aveugles et malvoyantes, pour promouvoir l'usage du braille et faciliter ainsi l'inclusion de ces personnes. Il s'agit en particulier de sensibiliser la direction et le personnel d'institutions publiques (administrations, services publics, musées, etc.) et privées accueillant du public (secteurs culturel, touristique, Horeca, etc.) pour qu'ils mettent dans toute la mesure du possible des informations en braille à disposition des personnes concernées afin de leur ouvrir un accès autonome à l'information écrite : guides, brochures d'information, programme de spectacle ou de concert, menu de restaurant, etc.

### ***Modes de reconnaissance publique***

Certains aspects de la pratique ont-ils déjà fait l'objet d'une reconnaissance par l'Etat ou une instance publique ? Trésor classé ? Titre ? Label ? Brevet ?

La Belgique a ratifié la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées le 2 juillet 2009 et elle entrée en vigueur dans notre pays depuis le 1<sup>er</sup> août 2009. Cette convention cite le braille comme moyen de communication et le considère comme essentiel dans les domaines de l'éducation, de la liberté d'expression et d'opinion, de l'accès à l'information et de l'inclusion sociale de ceux qui l'utilisent.

Dans notre pays, le braille fait partie intégrante des outils d'accessibilité envisagés et/ou mis en œuvre dans les politiques publiques d'accessibilité, à tous les niveaux de pouvoir.

Diverses commissions existent dans le monde pour veiller à l'uniformisation du braille dans chaque langue ou pour adopter la transcription de nouveaux signes (comme en son temps le signe « @ » p. ex.). En ce qui concerne le code braille français enseigné et pratiqué en Fédération Wallonie-Bruxelles, celui-ci relève de la Commission Évolution du Braille Français

(CEBF), créée en 1987 à l'initiative de l'Association Valentin Hüy (France) et placée ensuite sous l'égide du ministère français des Affaires sociales. Elle ne se limite pas à la France et regroupe des représentants de la Belgique et de la Suisse tout en entretenant des contacts avec le Québec.

La Belgique francophone est aussi signataire de l'Accord de coopération de Casablanca du 7 juin 2001 pour une uniformisation du braille français. Ce texte, signé également par des représentants de l'Afrique francophone, de la France, de la Suisse et du Québec, prévoit trois grandes étapes : 1) l'uniformisation des symboles braille, 2) l'élaboration d'une table braille informatique à huit points et à six points, 3) une réflexion sur la pertinence d'une réforme de l'Abrégé Orthographique Étendu de 1955, suivie d'une proposition de réforme.

En 2009, année du bicentenaire de la naissance de Louis Braille, la poste belge a édité un timbre à l'effigie de Louis Braille portant son nom en braille ainsi que la valeur du timbre. La même année, la Monnaie royale belge a émis une pièce de 2 euros figurant Louis Braille entre ses initiales L et B en braille. Ces projets ont été réalisés à l'initiative de la Ligue Braille.

#### IV. 3. Mesures de sauvegarde envisagées

##### ***Sur quoi la communauté patrimoniale se concentrera-t-elle dans les années à venir pour sauvegarder le patrimoine ?***

Sur quoi allez-vous vous concentrer dans les années à venir pour maintenir le patrimoine en vie à long terme, en tenant compte des forces, faiblesses, opportunités et menaces expliquées plus haut ?

- Continuer de promouvoir les activités d'apprentissage du braille et de sensibiliser le grand public aux enjeux de la sauvegarde du braille, via la « BrailleBox » cf. *infra*, p. 12) et un concours de dictée en braille, p. ex.
- Faire de l'année 2025 une année événement pour le bicentenaire de la création du braille avec des activités d'information et de promotion. À cet égard, l'inscription de la pratique et de l'enseignement du braille comme « *Élément emblématique du Patrimoine culturel immatériel* » de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en lien avec les autres pays et communautés engagées dans ce processus, sera un facteur déterminant pour le succès des mesures envisagées et un moteur pour les actions futures.
- À l'initiative des rédacteurs du dossier de reconnaissance présenté en France, un concours de dictée en braille sur le modèle de « la dictée de Bernard Pivot » sera mise en place dans toute la francophonie.

#### IV. 4. Objectifs du développement durable

##### ***Dialogue intergénérationnel***

Quelle place est accordée à la transmission des savoirs et des savoir-faire entre les différentes générations ? Comment sont intégrées les jeunes générations (écoles, ateliers d'initiation pour les enfants, livret pédagogique, etc.) ?

Diverses initiatives existent pour sensibiliser les jeunes générations aux enjeux de la pratique du braille et transmettre le patrimoine en lien avec cette pratique.

P. ex., la Ligue Braille propose aux groupes scolaires des visites guidées du Musée Braille où ils peuvent découvrir qui était Louis Braille et comment il a conçu son écriture, ainsi que l'usage actuel du braille. Les visiteurs peuvent s'exercer à écrire leur nom en braille au moyen d'une machine de type Perkins, une expérience qui a toujours un grand succès. La Ligue Braille met aussi gratuitement à la disposition des enseignants du primaire (ou à toute personne intéressée) des valises pédagogiques dénommées « BrailleBox ». Celle-ci permet d'aborder la thématique de la cécité et de la malvoyance avec un groupe d'enfants et comprend, entre autres, une machine à écrire le braille et un alphabet braille en poster-cadeau pour afficher en classe.

#### ***Dialogue multiculturel***

Comment envisagez-vous l'échange de pratiques et de savoir-faire avec des éléments semblables au vôtre ? Votre élément permet-il le dialogue avec d'autres formes de culture, en FWB ou ailleurs ?

L'alphabet braille est par nature un outil universel qui transcende les cultures et favorise l'inclusion des personnes en situation de handicap visuel, quelle que soit sa langue maternelle.

#### ***Egalité homme/femme***

Quelle est la place laissée dans votre élément à l'égalité homme/femme et que mettez-vous en place pour que cette égalité soit assurée ?

Sans objet.

#### ***Lutte contre le racisme et la xénophobie***

Quelle est la place laissée dans votre élément au respect des identités et origines multiples et que mettez-vous en place pour contribuer à la lutte contre le racisme et la xénophobie ?

Sans objet.

#### ***Développement durable***

Comment votre élément prend-il en compte le développement durable, dans son acceptation large (environnement, santé/bien-être, économie inclusive et circulaire, etc.) ?

- La pratique du braille favorise la lutte contre l'exclusion en permettant un accès autonome à l'information.

- Le développement du braille numérique et les outils qui permettent de la prise de notes en braille sous forme numérisée réduisent fortement l'usage du papier. Ces dispositifs apportent une réponse à la problématique du volume important du braille « papier » (un livre en braille représente en volume environ cinq fois son équivalent « en noir »).

## V. PARTICIPATION DES COMMUNAUTÉS, GROUPES ET INDIVIDUS

La communauté doit donner son consentement libre pour soumettre la candidature et participer à l'élaboration du dossier. Il ne peut y avoir de sauvegarde sans l'intérêt, l'enthousiasme et la participation active de la communauté (groupe ou individus) concernée.

### V. 1. Praticien.ne(s) rencontré.e(s) et contributeur.trice(s) du dossier

Dans le cadre du présent dossier : réunion de travail et contacts suivis avec la direction et les responsables des services de la Ligue Braille, ainsi que des assistants sociaux, transcripteurs et bibliothécaires en contact direct avec des usagers du braille, qui ont servi de relais pour signaler la démarche et récolter les marques de soutien. En outre, tout au long de ma carrière à la Ligue Braille, j'ai rencontré de nombreux usagers, tant au sein de l'association que dans le cadre de congrès internationaux sur l'histoire du braille et l'histoire de la cécité et des personnes aveugles.

### V. 2. Soutiens et consentements reçus

*(Classés dans l'ordre de réception)*

#### **Nathalie Danjou**

Chanceuse et enthousiaste, je soutiens la Ligue Braille pour sa demande de reconnaissance du braille au Patrimoine oral et immatériel de l'UNESCO.

Transcriptrice depuis de longues années, je remets ici un texte que j'ai écrit en 2016 pour le concours ONKYO (EBU). Je pense que cela résume parfaitement le soutien que je veux apporter à cette magnifique écriture.

*Onkyo lançait il y a quelques mois un concours mondial d'essais sur le thème du braille, dont la coordination pour l'Europe était assurée par l'EBU (European Blind Union). 51 auteurs, provenant de 19 pays, y ont pris part et 7 d'entre eux ont été récemment primés pour leur texte (voir <http://www.euroblind.org/projects-and-activities/activities/nr/210>). Parmi les gagnants : Nathalie Danjou, responsable du Service de transcription de la Ligue Braille, que nous félicitons chaleureusement! Transcrire des textes en braille, c'est son job, mais le braille représente bien plus que cela pour elle. Pour le découvrir, nous vous invitons à lire son texte.*

Le voici:

Depuis mon plus jeune âge, le livre a pris une importance essentielle pour moi. Mon père s'était entouré d'une multitude de livres en tout genre. Souvent le soir j'en prenais un dans mes mains, je l'ouvrais, le fermais, le ré-ouvrais puis je sentais l'odeur de l'encre et du papier. Ivresse. Cette douce odeur me réconfortait, m'apportait le soulagement de l'âme.

Chaque livre avait son odeur, chaque page était un ami potentiel, faite de rêves et de méditations mais aussi apportait une preuve tangible de l'existence de nos pensées. J'ai aimé lire, j'ai aimé le livre dans tous ses états. Objet intime, je l'ai souvent maltraité, corné ses pages, écrit quelques remarques sur le côté, en-dessous, au-dessus, à l'intérieur de l'écrit.

Ma vie fut faite de ces petites choses : peinture, lecture, et puis tout le reste... Je fus surtout la maman de 3 adorables petites filles. Le temps manquait pour lire. Le travail alourdissait mes journées déjà bien longues et mes nuits si courtes. Vie professionnelle se chevauchait, changeait, se modifiait avec vie de cœur.

Et puis un jour, au hasard, le cœur au travail se mit sur mon chemin. La Ligue Braille me donna la possibilité de devenir copiste. À l'époque la copie braille se faisait à la machine Perkins. Cette machine remplaça l'usage du poinçon et de la tablette.

J'appris le braille sur le tas. La première semaine, je rêvais de points. Mon mental s'adaptait à cette merveilleuse écriture. Mes journées furent ardues. On tapait lettre par lettre, mot par mot ; les pages défilaient. Une erreur et la page, le rêve reprenait... sans cesse, encore et encore. Des jours de grâce où les feuilles braille s'accumulaient sur le coin de mon bureau, d'autres moins fructueux. Le bonheur dès que le mot *fin* survenait au bas d'une page.

Et puis un livre chassait l'autre, et ma tâche reprenait, égrenait les secondes, les minutes, les heures de ma vie. Sans relâche encore et encore. Je voyais les mots se dessiner devant mes yeux. J'aimais peindre, dessiner ; mais ce que j'y voyais venait d'un autre monde, sans doute juste le mien. Des formes, des entités qui percutaient le cerveau. Le braille apporte une identité, rassure, apporte structure et rythme à la personne.

Je suis voyante et ce que m'a offert ce métier n'est certainement pas de la même dimension qu'une personne déficiente visuelle brailleuse. Pour cette dernière, le braille apporte l'autonomie, l'ouverture à la culture, les loisirs, les études... Je ne suis qu'une simple voyante qui transcrit ce qu'elle voit.

Les points dansent, sautillent, gigotent et gesticulent devant mes yeux. Nous voici donc cette fois-ci dans un roman. L'aurais-je lu si je n'étais copiste ? Peut-être ou pas. En tout cas, voulu ou non ces pages étaient là devant moi démantibulées pour mieux scanner l'ensemble du livre.

Je pris la première page et d'un balayage des yeux compris la symétrie et l'interaction que je devais apporter au noir et au braille. Une transcription répercute ce qui est et non ce qu'on veut. Il faut de la discipline, de la rigueur et une remarquable force de caractère pour ne pas interférer sur ce qu'on lit. Le cerveau pour cette tâche se dédouble : la lecture et la transcription braille. Il faut penser aux deux à la fois. Souvent l'exactitude du braille ne permet pas au cerveau de retenir l'histoire. Et pourtant on l'a lu ce livre et même relu.

Qui n'a jamais commencé à lire quelques pages et dû les relire car depuis quelques instants l'attention était ailleurs, la concentration évaporée.

Pour la transcription braille c'est pareil. Une heure peut se passer et on n'a rien retenu de ce qu'on lit. Et pourtant.... le travail de transcription a été correct.

Que pourrions-nous dire de tous ces livres lus et non retenus ? Peut-on utiliser le verbe lire ou peut-être devrions-nous inventer un autre verbe ? Comment expliquer cette lecture à la lettre, à l'espace près, ce code où l'incohérence règne au niveau de la compréhension.

On voit mais on ne comprend pas.

On fait mais on ne comprend pas.

On corrige mais on ne sait pas quoi.

Et puis... il y a des fois, on ne sait pas pourquoi ? les jours où la fatigue ne s'en mêle pas trop, où l'esprit est plus vif, les problèmes existentiels plus éloignés ; ces fameux jours où tout nous sourit.

La lecture reprend son sens, une lecture active, intéressante, de celle qui fait rêver et qui construit notre imaginaire. C'est là où le métier de copiste est le plus beau, il allie ce qu'une lecture apporte au plus profond de nos âmes et de notre mental et parallèlement un travail soigneux et difficile se fait pour les personnes braillistes.

L'écrit nous a rapprochés.

Que de signes, lettres, mots parcourus par mes yeux. Peut-être bien plus que la moyenne des lecteurs dans ce monde.

Et puis voici l'heure de la supervision visuelle du braille. Je témoigne également que le braille a été conçu pour être lu tactilement. Là ce ne sont plus les lettres qui se trémoussent mais des concepts entiers, des images. Tous les mots ont leurs images propres.

Je vois le p, mais je vois aussi le mot paille.

Une lettre peut être un petit caillou, la ligne le sentier et l'ensemble de la page la contrée. Le texte devient tableau. La magie est là. L'imaginaire du transcripateur fait tout le reste, et c'est si beau, si vrai. On devine, on anticipe la fin du mot, de la phrase. Sans doute la personne aveugle qui lit le braille, anticipe aussi tactilement le mot voire les phrases.

L'écrit nous a rapprochés.

Grâce à l'informatique le travail est moins fastidieux.

Si une lettre vient à manquer

Si une personne maladroite renverse un peu d'eau sur la page de son livre

Si le braille s'affaisse par le temps

... il suffit de ré-imprimer.

La transcription est automatique grâce à des logiciels professionnels mais toujours le transcripateur y apporte sa touche. C'est un métier en perpétuelle évolution et pourtant le braille est à ce jour la

seule écriture (200 ans) pour personne aveugle. Elle permet d'acquérir l'orthographe, une structure de texte à ces personnes. En plus le braille s'adapte à toutes les technologies modernes.

On ne s'éloigne pas de notre métier, il est toujours aussi beau.

L'écrit nous a rapprochés.

Nathalie Danjou

2016

### **Adeline Fischer**

Je suis accompagnatrice et logopède spécialisée au niveau des déficiences sensorielles. Je sais lire et écrire le braille depuis plus de 15 ans en visuel. En tant que logopède, j'ai toujours apprécié le braille et prend toujours autant de plaisir à le lire. Il m'arrive de réaliser une recette en braille à la maison, ce qui intrigue toujours les invités. Ça me permet de les sensibiliser à ce type d'écriture encore trop méconnu du grand public. Même si les nouvelles technologies prennent une place importante dans la société actuelle, le braille reste indispensable pour la personne déficiente visuelle. L'accès à l'écrit, à l'orthographe, aux subtilités de la langue française ne peut se faire que par le braille. À l'heure d'aujourd'hui, je suis convaincue que le braille a encore de belles années devant lui. Le braille évolue également avec les technologies actuelles via le braille numérique et le braille informatique. Chez les jeunes enfants déficients visuels, il est essentiel qu'ils soient directement en contact avec cette écriture tactile.

Cela leur permettra d'avoir accès à l'écrit et de suivre une scolarité complète comme tout autre enfant. Le braille est la seule manière de garder un contact tactile avec le langage écrit. Même si son apprentissage peut paraître fastidieux et long, le bénéfice de cet apprentissage n'est plus à démontrer. Le braille permet d'avoir accès à des livres, à la culture mais également aux loisirs adaptés. Pour d'autres, le braille sera utile uniquement dans la vie de tous les jours pour prendre des notes, réaliser une liste de courses, apposer une information sur une farde ou un document, marquer/annoter des aliments (exemple : pots d'épices, dates de péremption, aliments...)

### **Alexandre Latora**

Je m'appelle Alexandre LATORA et je vais bientôt être âgé de 25 ans. Je suis musicien poly-instrumentiste (guitare, chant, trompette, basse, clavier) et parle le français, l'espagnol, l'anglais, le brésilien/portugais. Aveugle de naissance, j'utilise le Braille depuis plus de 20 ans. Toute ma scolarisation n'a été possible que grâce au Braille, dont l'apprentissage débute dès la maternelle. La méthodologie est propre à chaque enseignant bien sûr, et j'ai eu la chance d'avoir une institutrice passionnée (et passionnante !) qui a rendu cet apprentissage ludique et intéressant. Dire qu'apprendre le Braille est difficile est une ineptie ! Il ne l'est pas plus qu'apprendre à lire et écrire en noir !

J'ai donc utilisé le Braille durant toutes mes années d'études jusqu'au CESS. Et je continue à l'utiliser pour mes cours du soir en langues ! Mais l'utilité du Braille ne se cantonne pas aux seules études ! Il

est d'une grande utilité, autant du point de vue pratique (pour la vie de tous les jours) que pour les loisirs.

Il me permet de :

- \* lire des livres (les audiolivres, c'est bien ! Mais il me plaît aussi parfois de ne pas dépendre de l'interprétation du lecteur et de donner moi-même le ton de l'histoire) ;
- \* d'envoyer et de recevoir du courrier (que je peux relire quand je le souhaite, sans dépendre de quiconque ou de quelque moyen technique que ce soit) ;
- \* de gérer l'organisation de mes fardes grâce aux intercalaires en Braille ;
- \* de reconnaître les boîtes de médicaments et leur dosage ;
- \* de pouvoir m'y retrouver SEUL dans tous les CD que je possède ;
- \* mon répertoire musical ne le nécessite pas (et je peux compter sur mon oreille pour reproduire les mélodies jazz/latino/bossa/chanson française), mais pour les musiciens "classiques", le Braille musical leur permet de poursuivre l'étude de leur(s) instrument(s) et du répertoire jusqu'au plus haut niveau ;
- \* l'étiquetage des petits pots d'épices me permet de connaître leur contenu sans devoir les ouvrir ;
- \* les autocollants Dymo en Braille que je décide de placer à des endroits stratégiques me permettent d'avoir les repères dont j'ai besoin ;
- \* au restaurant, il m'est agréable de choisir moi-même mon repas sur un menu retranscrit en Braille ;
- \* les jeux de cartes traditionnelles ou tels que UNO en Braille me permettent de passer de bons moments de loisirs ;
- \* dans la salle de bain, l'étiquetage en Braille me permet de m'y retrouver dans les flacons de gel douche, shampoing, après-shampoing, mes parfums, after-shave, et autres...

Même si, aujourd'hui, les nouvelles technologies apportent une aide précieuse, vous aurez bien compris que le Braille est un outil INDISPENSABLE pour l'autonomie (et la satisfaction et le bien-être qui en découlent !) des personnes malvoyantes, et d'autant plus encore pour les aveugles ! Il ne se passe un jour sans que le Braille ne m'apporte une aide indispensable à mes activités, quelles qu'elles soient. Le Braille fait partie intégrante de la vie des personnes à qui il s'adresse : pour leur offrir une plus grande autonomie dans tous les domaines et pour leur simplifier toutes sortes de situations. À ce titre, j'appuie la demande de reconnaître à sa juste valeur la merveilleuse, utile et remarquable invention de Louis BRAILLE et de l'inscrire au patrimoine immatériel de l'UNESCO.

Alexandre LATORA

**Alsakka Abdul Monem**

Je vous remercie avec toute l'équipe de la Ligue Braille pour tous vos efforts que vous déployez en faveur des personnes aveugles et malvoyantes et je vous confirme mon accord et je soutiens fortement toutes les démarches que vous voulez effectuer dans le sens de la reconnaissance du braille auprès de l'UNESCO. Quant à mon attachement au braille, l'histoire a commencé il y a 57 ans quand j'avais 6 ans à l'école des aveugles de Damas en Syrie où j'ai appris le braille en arabe sans et avec abréviations puis, 6 ans après (en première secondaire), j'ai appris le braille en Anglais sans et avec abréviations ; de la cinquième année primaire jusqu'au bac, je transcrivais les livres scolaires presque en totalité en braille pour pouvoir étudier.

Après le bac, je suis parti en Tunisie où j'ai fait une année préparatoire avant de commencer mes études en kinésithérapie à la faculté de médecine de Tunis ; dans cette année, j'ai appris la langue française et le braille en français sans et avec abréviations. De retour à Damas, après avoir terminé mes études en Tunisie, j'ai commencé le travail en kiné et au même temps, j'ai poursuivi mes études supérieures à la faculté des lettres département du français où j'ai eu la licence plus le diplôme des études supérieures en linguistiques. Pendant toute la période des études supérieures en Tunisie et à Damas, je prenais notes en B braille et je tapais sur dactylo mes examens (le brouillon est toujours en braille).

Sur le plan professionnel, le braille était toujours le moyen préféré pour moi surtout lorsque j'ai eu l'occasion d'enseigner la langue française à l'école des aveugles de Damas où j'étais obligé de transcrire les livres scolaires de français en Braille pour faire ensuite des copies pour les élèves au moyen d'une imprimante thermique sur papiers en plastique. Actuellement, je lis le Coran quotidiennement en braille et je suis toujours la Canne Blanche et la Ligue Braille et de temps en temps, j'empreinte des livres en braille à la bibliothèque de la Ligue. En plus, je continue à prendre notes n'importe où au moyen de la barrette braille qui me semble très utile et efficace. Enfin, j'aimerais voir le braille de plus en plus répandu avec abréviations car ça facilite et accélère la lecture et l'écriture et économise énormément en papiers. Veuillez agréer, madame, l'expression de mes sentiments les plus respectueuses et les plus distinguées.

Alsakka Abdul Monem

### **Allyson Ostyn**

Je me présente, je m'appelle Alysson, je vais avoir 30 ans. J'ai une neuromyélie optique bilatérale centrale dégénérative. J'ai perdu la vue le 16 août 2017. Grâce à certains traitements j'ai pu récupérer une petite partie de la vue qui me permet de voir des ombres. Étant clouée dans un fauteuil roulant, j'ai entamé l'apprentissage du braille à mon domicile avec mon accompagnatrice de la Ligue Braille. Tout d'abord, j'ai appris l'alphabet en braille avec les logos braille. L'alphabet braille m'a aidée pour pouvoir étiqueter tous mes objets, produits, épices. Ensuite, je me suis fait aider pour retranscrire les jeux de mon fils voyant pour pouvoir jouer avec lui comme tout parent normal. Par la suite, mon fils a voulu que je lui lise des livres moi-même sans l'aide d'un lecteur. Du coup, grâce à mon accompagnatrice de la Ligue Braille, nous avons retranscrit des livres en braille. Et j'ai pu lui lire ses livres préférés comme n'importe quel autre parent.

Vous n'imaginez pas la joie de pouvoir raconter une histoire à votre enfant vous-même sans l'aide d'une technologie artificielle. À l'aide de l'apprentissage de l'alphabet, j'ai pu lui apprendre. Bien entendu encore avec l'aide de mon accompagnatrice de la Ligue Braille. Nous avons retranscrit l'alphabet manuscrit en alphabet braille sous forme de jeux ludiques. J'ai été appelée dans la classe de mon fils qui était en troisième maternelle pour une initiation au braille. J'avais préparé quelques jeux ludiques. Ça a été un moment très riche. Lors de la troisième maternelle, ils découvrent les cinq sens. Suite à mon intervention, les enfants ont pu découvrir par le toucher, une autre façon de communiquer. Pour les devoirs de mon fils, son institutrice m'envoie ses devoirs par mail pour que je puisse les lire à l'aide de ma barrette braille. Le braille et le suivi de mon accompagnatrice de la Ligue Braille me permettent de remplir mon rôle de maman.

### **Frédéric Escouflaire**

Actuellement sans emploi (rémunéré), je travaille pour différentes ASBL, en volontariat, que ce soit dans le domaine informatique, de l'apprentissage du Braille, ou encore dans le domaine des médias, principalement en radio, en tant que bénévole. Avant cela, j'ai été, de 1998 à 2007, formateur en Informatique pour non et mal-voyants à l'ASBL "Oeuvre Fédérale Les Amis Des Aveugles Et Mal-Voyants", à Ghlin, dans la région de Mons, ensuite à l'ASBL "Le Troisième Oeil" à Bruxelles. J'ai ensuite tenté d'obtenir mon Certificat d'Aptitudes Pédagogiques à l'IRAM-PS à Mons. Malheureusement, le Covid en a décidé autrement. Ce CAP, je voulais l'obtenir dans le but d'être officiellement enseignant, que ce soit en informatique adaptée, ou pour le Braille, justement... Mon TFE était basé sur l'élaboration d'une méthodologie d'apprentissage du Braille, tant pour les personnes non-voyantes que pour les autres (parents, par exemple). J'ai d'ailleurs réalisé plusieurs micro-leçons dans le cadre de mes différents cours lors des deux ans d'études. Quand ai-je commencé à lire et écrire le Braille ? Eh bien... Comme tout le monde qui apprend à lire et à écrire, à l'âge de 5, 6 ans. J'ai commencé l'apprentissage du Braille en troisième maternelle, au Centre Provincial d'Enseignement Spécialisé de Mons (Ghlin), puis à l'Institut Royal pour Sourds et Aveugles, à Uccle (Bruxelles). J'ai commencé le Braille abrégé (SténoBraille) à l'âge de 12 ans, en première secondaire. Le Braille informatique est arrivé dans ma vie vers mes 16 ans. J'étais déjà attiré par l'informatique, et ai même déjà pu aider le professeur d'informatique de l'époque à donner les différents niveaux de cours simultanément, puisque nous étions, à l'époque, trop peu nombreux que pour faire plusieurs groupes. Après mes années d'études secondaires, j'ai commencé un graduat en informatique à l'Institut Supérieur Economique de la Ville de Mons, à Flénu. On est en 1995, c'est un grand tournant pour l'informatique en général, puisque l'on passe très rapidement du D.O.S (Interface texte) à Windows (Interface graphique), et malheureusement, le matériel ne suit pas... Qu'importe ! C'est peut-être cet échec qui, finalement, m'a permis de trouver ma voie professionnelle, ayant déjà mordu à l'hameçon de l'enseignement, comme expliqué plus haut. Et le Braille dans tout ça ? Il est OMNIPRESENT ! que ce soit à mon poignet (pour ma montre), pour mes cours (sur papier ou sur barrette Braille), je commence aussi à expérimenter les stations adaptées de la STIB, même si c'est parfois fastidieux. Entre temps, j'ai aussi deux sœurs jumelles (voyantes), à qui mon grand-père, qui a appris le Braille quand j'ai commencé à l'apprendre moi, avec une méthode bien à lui, décide que mes sœurs doivent pouvoir toujours pouvoir communiquer avec moi, quel que

soit le moyen. et il décide de leur apprendre le Braille au même moment où elles commencent à apprendre à lire et écrire. Et même si, à l'heure actuelle, nous communiquons par mail, SMS, Facebook et autres, il n'en demeure pas moins que c'est une fierté qu'elles ont et que nous avons tous les trois, de pouvoir échanger par quelque biais que ce soit. Mes études, je les ai toutes faites en Braille, de la maternelle au graduat, ou en promotion sociale.

Comme je l'ai dit, je suis également très mal-entendant. Je portais des appareils auditifs "traditionnels" depuis l'âge de 15 ans, jusqu'en 2018-2021, dates auxquelles j'ai été implanté (Opération pour des implants cochléaires). Si les appareils auditifs m'aidaient, et encore plus les implants, je me suis toujours beaucoup plus tourné vers le Braille. Le phonétique, pour un mal-entendant, c'est compliqué... et étant quelqu'un qui essaie d'avoir une orthographe convenable, je ne supporte pas d'inventer, par exemple, l'orthographe de noms que j'entends à la radio, dans les journaux, par exemple. Et si, pour les infos, il m'a fallu attendre de disposer d'un matériel qui me permette d'y accéder en Braille via Internet, j'ai toujours été un grand lecteur de livres Braille, notamment ceux de la bibliothèque de la Ligue Braille, où j'ai emprunté de nombreux livres, et où je télécharge encore de nombreux livres au format BRF (Format employé pour transcoder le texte avec les signes spéciaux en Braille). Ma grand-mère, devenue non-voyante très tardivement, et n'ayant plus la possibilité de lire, me demanda assez vite de lui lire à haute voix tous les livres que j'empruntais, parfois même mes cours. J'en parle ici parce que c'est un côté que l'on ne développe pas assez, selon moi, du moins chez la personne qui lit le Braille : la restitution à haute voix. J'ai développé une lecture assez rapide, et une restitution dans la moyenne de vitesse (Nombres de mots à la minute). Cela me sert encore énormément aujourd'hui, lorsque je réalise des reportages pour le club Magnetic (ASBL à Ottignies), ou quand je réalise mon émission où je parle d'anciens groupes de musique électro, pour une radio de Charleroi (MixxFM). Même si on me fait des tests, dans le cadre de mon éducation à l'utilisation des implants cochléaires, pour la restitution à l'écoute (Répéter le plus vite possible ce que la personne en face est en train de lire), je me vois très très mal réaliser mes différentes capsules radiophoniques en restituant ce que la synthèse vocale est en train de lire.

Le Braille a donc, pour ce point, TOUTE son importance.

Sur d'autres plans de la vie quotidienne, quoi de tel que pouvoir se débrouiller et retrouver, par exemple, les médicaments, sans avoir à demander à chaque fois à une personne voyante, ou à mettre en œuvre tout un système de reconnaissance optique de caractères, de bien écouter la synthèse vocale pour être sûr que je prend bien un Dafalgan (Y'a plus mal quand on a fini tout ça (rire)). Il suffit de prendre la boîte, faire ses prières pour que le(la) pharmacien(ne) n'ait pas collé l'étiquette sur l'écriture Braille, et on sait directement ce que l'on a en main. Bon, pour la posologie, les effets secondaires et tout le reste, on ne va pas demander un papier complet pour détailler tout ça, sous peine d'avoir très vite une bibliothèque médicale (en termes de place), mais le Braille sera encore près de moi lorsque je vais rechercher tous ces renseignements sur le net. Certaines marques de savons (Sanex pour ne pas la citer), proposent également le nom de leur produits bien gravé dans la bouteille de Gel Douche... Pourvu que cela continue. Personnellement, je ne suis certainement pas quelqu'un qui dira que le Braille est en voie de disparition depuis l'arrivée de toutes les aides vocales... Ces deux aides se complètent de plus en plus, d'ailleurs, à mon sens. J'en viens même parfois à espérer que certains bâtiments publics s'inspirent de ce qu'a fait la STIB depuis pas mal d'années dans certaines stations, mettre un plan à disposition. Parce que si le GPS peut être très utile

dehors, le chien-guide également, et le chien-guide peut également être très utile à l'intérieur pour éviter les obstacles, mais si vous ne savez pas où aller, ce n'est pas lui qui va vous y emmener. Loin de moi l'idée de dénigrer l'aide de certaines personnes (personnel d'"Assistance" dans les gares et autres), mais dès que je peux me débrouiller seul, je n'hésite pas... Et l'écriture Braille est certainement un très bon moyen pour aider à l'Inclusion de la personne non-Voyante. On l'oublie très souvent, mais le tout-au-tactile est, pour nous, synonyme de régression de l'inclusion. Le Braille pourrait être certainement une solution pour rendre, sinon toutes, au moins quelques technologies accessibles. Cela fait très longtemps que je rêve de la reconnaissance de cette écriture qui m'est si chère, et notamment, comme écriture à part entière. Louis Braille n'a certainement pas inventé ce mode de lecture-d'écriture pour rien, selon moi, et ces reconnaissances seraient certainement, outre une belle reconnaissance pour ce qu'il a fait, une très bonne chose pour l'Inclusion de la Personne Handicapée, ici, en l'occurrence, non-voyante.

Bien à vous, Frédérick ESCOUFLAIRE

### **Lucie Bisschop**

En cécité totale depuis notre naissance, le braille a très vite intégré nos vies et en fait toujours partie à l'heure actuelle. A 4 ans, alors que les enfants apprenaient à écrire leur prénom, nous commençons l'apprentissage du braille grâce à des petits jeux. Une logopède nous suivait afin que nous puissions apprendre au même rythme que nos camarades grâce au braille. Quand un mot était appris en classe par les autres élèves, nous l'apprenions en braille. A l'âge de 5 ans, nous avons commencé à utiliser la machine Perkins afin de pouvoir avoir accès à la production écrite du braille.

Vers l'âge de 7 ans, nous maîtrisons totalement le braille et celui-ci ne nous quittera alors plus jamais. Ce moyen d'écriture nous a permis de suivre une scolarité générale et classique qui a cependant demandé des adaptations constantes. En effet, alors que nos camarades lisaient des livres « classiques », nous devions nous procurer les versions braille de ces ouvrages et ceux-ci n'étaient pas toujours simple à trouver. Nous devions parfois avoir recours à l'audio pour avoir accès aux lectures et documents demandés par les professeurs. Nous utilisons à l'heure actuelle un bloc-notes braille mais également la Perkins pour les mathématiques et ce jusqu'en rhéto. Nous avons d'ailleurs terminé notre dernière année en secondaire et allons entamer des études supérieures en droit et en relations publiques.

En dehors d'une utilisation scolaire, le braille intervient également dans nos loisirs. En effet, nous lisons des livres en braille que nous empruntons en bibliothèque spécialisée. Nous possédons également des jeux de sociétés adaptés en braille, ce qui nous permet de jouer avec tout le monde. Sans l'existence du braille, nous n'aurions jamais pu suivre une scolarité classique et apprendre au même rythme que nos camarades. Le braille nous a permis et nous permet encore à l'heure actuelle d'avoir accès une multitude d'informations, de loisirs mais est également indispensable pour communiquer et le sera lors de l'ensemble de notre vie professionnelle et personnelle.

### **Gérard Silvestre**

Permettez-moi de m'installer derrière mon clavier pour vous répondre par mail parce que c'est quand-même vachement plus commode de taper un courrier à 10 doigts que de sortir ma machine

braille ou une bonne vieille machine à écrire pour communiquer. Ceci dit, le braille a encore pour moi une grande place dans ma vie. Et c'est pour vous partager la place que le braille conserve, et conservera encore longtemps, que je me suis installé derrière mon ordinateur.

Mon handicap visuel est congénital. Dans ma tendre enfance, j'avais une très mauvaise vue, un résidu visuel qui s'est estompé progressivement jusqu'à mes 25 ans environ. J'ai néanmoins utilisé ce résidu lors d'une première primaire à Awans, dans mon village. J'ai ainsi appris l'alphabet latin avant de passer à l'apprentissage du braille.

J'ai intégré l'enseignement spécial pour déficients visuels à l'IRHOV (Liège) en 1966. A l'époque, l'apprentissage passait par une tablette. On écrivait à l'envers, de droite à gauche en inversant, pour chaque caractère, les points entre la colonne de gauche et la colonne de droite. Bref, une torture pour des enfants en début de cursus primaire ! Et pour contrôler la frappe, il fallait sortir la feuille de la tablette, la retourner pour la lire et, très souvent, mesurer l'ampleur des dégâts... On nous demandait des capacités psychomotrices hors du commun. Ma scolarité s'est poursuivie jusqu'à la fin des primaires lorsque mes parents se sont aperçus que j'avais d'énormes lacunes dans les matières de base. Mis à part la torture de l'apprentissage du braille, j'avais quelque peu végété pendant 6 ans à l'IRHOV. Mes parents m'ont alors changé d'école pour m'envoyer à Bruxelles, à l'IRSA (à Woluwe-Saint-Lambert à l'époque). J'étais braille, mais piètre lecteur. Alors, je me suis mis à l'ouvrage, d'abord grâce à la machine à écrire que l'école m'a tout de suite fournie. Une découverte pour moi, une providence pour la prise de notes en classe et en dehors. J'ai bissé ma 6<sup>ème</sup> primaire puis j'ai entamé le cursus secondaire inférieur toujours à l'IRSA, notamment en consacrant pas mal de temps à l'apprentissage du braille abrégé. Je l'avoue – il y a prescription aujourd'hui – j'ai subtilisé l'index de signes abrégé que Monsieur BRACKENIER avait utilisé. Je le garde toujours à portée de la main, près de 50 années plus tard. J'ai poursuivi ma scolarité dans l'enseignement secondaire supérieur ordinaire puis à l'École supérieure d'action sociale à Liège. J'ai obtenu mon diplôme d'assistant social en 1983. Je dois une très fière chandelle à Emmanuel VANDEKERKHOVE qui, pour le compte de Licht en Liefde, coordonnait une équipe de transcription des syllabus en braille. À l'époque, son équipe utilisait encore une machine type Perkins, un travail de bénédictins !

Si j'ai réussi mes études secondaires et supérieures, je le dois au braille, aux transcriptions des cours d'une part, à ma prise de note en classe avec une petite machine relativement silencieuse qu'on appelait « sténorette », d'autre part. La sténorette imprimait le braille sur des rouleaux de papier qu'il me fallait recopier au fur et à mesure de l'avancement de chaque cours.

Je suis aujourd'hui à quelques mois de la retraite et, comme tout au long de ma carrière, j'utilise encore quotidiennement le braille. Une barrette portable de 40 caractères est continuellement connectée à mon PC, ce qui me permet de compléter la lecture vocale de Jaws par une analyse bien plus fine des textes que je lis ou que j'écris.

À titre privé, j'utilise aussi le braille très régulièrement : marquage des pochettes de disques et de CD, transcription du contenu de chaque disque. J'apprécie aussi grandement que le braille ait été rendu obligatoire sur les boîtes de médicaments. Je reçois encore la Canne blanche en version braille ainsi que le périodique de La Lumière. Je dispose toujours – et je les utilise - d'un dictionnaire orthographique français imprimé par la Ligue Braille en 1950 ainsi que d'un dictionnaire français – néerlandais / néerlandais – français édité en 1935 par Licht en Liefde. J'ai toujours eu une passion pour les cartes de géographie et j'ai pu acquérir des cartes en braille thermoformées éditée par Le

Sage Ten Broek au Pays-Bas et par l'AVH en France. Les éditeurs ont joint un index sous forme de petit livre en braille à leurs cartes. Je serais d'ailleurs très heureux si je pouvais étendre cette collection.

Je vous ai expliqué combien le braille « m'a ouvert les yeux » sur le monde. Ceci dit, je suis moins convaincu par certaines initiatives publiques qui visent à placer des indications en braille dans les lieux publics. Il faut d'abord les trouver... autant chercher une aiguille dans une botte de foin... La formule qui me paraît la plus judicieuse est de donner des informations directionnelles au revers des rampes d'escalier dans les stations de métro ou dans les gares. J'en ai vu dans le métro de Madrid. Cependant, les plans de ville peuvent être d'un grand secours, notamment pour préparer un déplacement ou se situer dans l'espace urbain. Je dispose encore des plans de Bruxelles édités par la Ligue au début des années 80.

Je reste à votre disposition au cas où vous souhaiteriez que je développe tel ou tel point et je vous encourage à poursuivre la démarche de manière à ce que le braille ait un statut officiel.

Très cordialement, Gérard SILVESTRE

### **Jean-François Goossens**

Je travaille à l'AviQ (Agence pour une vie de Qualité) au bureau régional de Mons. J'ai appris le braille dès l'âge de 6 ans, à l'école primaire. Le braille était absolument nécessaire pour apprendre à lire et écrire puisque je ne pouvais lire les lettres ordinaires. Il a été utilisé durant toutes mes études mais aussi pour lire des livres. J'ai beaucoup lu en braille ce qui a considérablement amélioré mon orthographe. De nos jours, il y a beaucoup de livres audio. Ce n'est pas mauvais mais on écoute. On ne lit pas. Dès lors l'orthographe s'en ressent. Le braille m'est toujours utile par exemple pour prendre des notes, pour les listes de courses, pour lire ce que ma fille fait à l'école puisqu'elle est aussi non-voiyante.

L'informatique a favorisé la communication et permis l'intégration dans les écoles dites normales où l'ordinateur est obligatoire. Mais si on a une mauvaise orthographe, c'est un handicap d'où l'intérêt de continuer à lire le braille. Les menus de restaurants, les brochures touristiques, les horaires de trains et bus, pour n'en citer que quelques-uns devraient être mis en braille. Les distributeurs de billet aussi pourraient être dotés d'inscriptions braille. Ainsi donc, bien que l'informatique soit une nécessité, le braille ne peut être remplacé car il reste le passage obligé de tout non-voiyant pour la lecture, l'information et l'écriture. L'ordinateur ou le smart phone n'étant pas l'unique solution aux problèmes d'intégration et de communication.

### **Laurence Michel**

J'ai appris le braille entre ma 5ème secondaire et ma 6ème secondaire à l'Irsa. J'avais 16 ans et j'ai appris le braille en 2 mois pendant l'été 2006. J'écris moins en braille qu'avant. Le braille m'a bien aidé dans ma dernière année de secondaire et pendant mes 3 années de supérieures. J'avais tous mes cours en braille et j'utilisais un pc portable avec une barrette braille. Le braille me permettait de me relire et de corriger mes fautes d'orthographe. J'utilise toujours le braille surtout en lecture. Je suis une grande lectrice de livres en braille. Je préfère lire un livre en braille qu'un audio. Je peux

sentir le papier sur mes doigts et pouvoir tourner des pages au fur et à mesure c'est magique. J'utilise le braille aussi pour me retrouver dans des boites de médicaments et aussi pour savoir quel C.D.. Pour les CD j'utilise des dymos en braille.

## **Marc Brackenier**

### MON CURRICULUM VITAE EN BREF :

- Né à BALEGEM (Flandre Orientale), le 30 avril 1939.
- Aveugle suite à un accident civil survenu le 3 septembre 1944.
- Scolarité 1947-1957 INSTITUT PROVINCIAL BERCHEM (BRUXELLES).
- 1958-1966 téléphoniste agent d'accueil + traductions français-néerlandais SOCIETE ALEXANDRE DEVIS à ANDERLECHT.
- 1966-2000 enseignant formation professionnelle pour candidats téléphonistes agents d'accueil + braille intégral et abrégé dans l'ensemble du secteur de l'Enseignement Catholique Spécialisé (instituts de GANSPOEL, WOLUWE, SPERMALIE BRUGGE, SAINT-RAFAEL BRUGGE, IRSA UCCLE. Il s'agissait d'un horaire complet réparti sur plusieurs écoles.
- Retraité depuis 2000 ;
- 2003 PRIX LION-FRANCOUT (sur proposition des directions des instituts pour lesquels j'ai eu le plaisir de pouvoir travailler).

### COMME RETRAITE :

- 2001-2012 collaborateur à titre bénévole de la COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT DE LA CONFEDERATION BELGE POUR LA PROMOTION DES AVEUGLES ET DES MALVOYANTS.
- 2006-2012 membre de SENSORIAL HANDICAP COOPERATION avec deux missions de cours en RDC CONGO.

### VIE PRIVEE :

Depuis le 27 août 1960 marié à Yvette SERECIAUX. Avec nos trois enfants, leur conjoint et nos quatre petits-enfants nous avons la chance d'être une famille très unie.

### LE ROLE CONSIDERABLE DU BRAILLE DANS A VIE !

Pour le dire très simplement, sans le braille ma scolarité, ma vie professionnelle et familiale et mes loisirs auraient été extrêmement limitées.

### QUELQUES EXEMPLES DE L'APPORT DU BRAILLE DANS MA VIE :

- Mon accès à la scolarité était très largement basé sur la pratique du braille. En effet, à l'institut de Berchem tous les livres de l'enseignement de base et de l'enseignement secondaire étaient disponibles en braille. Ce qui dans ces années après la guerre n'était pas une évidence.
- Sans une bonne maîtrise du braille, mon emploi de téléphoniste aurait été tout à fait impossible : chercher des numéros de téléphone dans un répertoire, noter des messages,

consulter de la documentation professionnelle. De plus, traduire des textes est un travail de précision pour lequel la recherche et l'écrit sont tout à fait indispensables.

- Pour un enseignant la préparation des cours et les schémas indispensables pour donner des cours, sont des outils de base. Pour moi, sans le braille tout cela aurait été impossible.
- J'ai sans doute été avant tout un autodidacte. Je lisais et j'étudiais le mieux possible ce qui était nécessaire pour essayer d'être performant dans mon travail. Aussi est-ce dans ce contexte que le braille m'a permis de fonctionner professionnellement pendant 42 ans sans un jour de chômage. C'est pourquoi j'ai des sentiments très reconnaissants pour mon entourage social, professionnel et familial et pour toutes les personnes avec lesquelles j'ai eu le bonheur de pouvoir collaborer.

#### VIE FAMILIALE ET LA PLACE DU BRAILLE DANS MES LOISIRS :

Mon épouse n'est pas handicapée de la vue. Elle a toujours été à mes côtés avec un grand et constant engagement. Un tout grand merci, Yvette ! Pour elle, comme pour moi, la vie familiale a toujours été une priorité, mais de part et d'autre nous aimons la lecture et pour moi cela aussi passe par le braille. Dans ce contexte, je tiens à exprimer ma reconnaissance aux nombreuses personnes qui en Belgique et dans le monde se dévouent pour le bon fonctionnement des bibliothèques braille et sonores. Le braille est tellement intégré dans la vie des personnes brailleuses, qu'on oublierait presque son apport pratique et quotidien : noter un rendez-vous, un changement d'adresse, les achats à faire et ... aujourd'hui dans mon cas spécifique ... le type d'avion qu'un de nos petits-fils pilotera dorénavant pour BRUSSELS AIRLINES. UN TOUT GRAND MERCI A LOUIS BRAILLE, les personnes aveugles et brailleuses du monde entier lui doivent énormément.

#### **Mathilde Leclercq**

Dans mon rôle d'accompagnatrice à la ligue braille, je suis amenée à apprendre le braille aux bénéficiaires aveugles et malvoyants qui le souhaitent. Bien que l'apprentissage de ce code nécessite beaucoup de motivation et de travail, il s'avère que son apport au quotidien peut parfois s'avérer non-négligeable. En effet, certaines personnes vont utiliser le braille pour marquer les objets du quotidien et rester autonome dans leurs activités telles que la cuisine, le ménage,.. d'autres vont l'utiliser pour communiquer à l'écrit avec leurs pairs voyants via des systèmes comme la barrette braille etc. Pour les enfants également, l'apprentissage du braille peut être ludique via les LEGO braille BRICKS et leur ouvrir un monde de possibilités.

Parmi ces quelques profils, auxquels peuvent s'en ajouter beaucoup d'autres étant donné que chaque situation est différente, on remarque que le braille permet l'autonomie en matière d'éducation et d'emploi, l'épanouissement, l'inclusion, le maintien des compétences intellectuelles. Il facilite également l'accès à l'information dans un monde de plus en plus axé sur la communication écrite. Ainsi, grâce au braille, les individus aveugles et malvoyants peuvent surmonter les barrières et participer activement à la société, renforçant ainsi leur confiance en eux et leur qualité de vie.

Moi-même, j'ai dû apprendre le braille pour pouvoir l'enseigner. En tant que personne voyante, l'apprentissage du braille ne m'a pas apporté les mêmes bénéfices qu'aux personnes ayant un trouble visuel. Néanmoins cela m'a permis par exemple d'enrichir mon expérience sensorielle et

entraîner ma mémoire cognitive et tactile par la reconnaissance et la mémorisation des combinaisons de points. Aussi, l'apprentissage du braille m'a permis d'être sensibilisée encore davantage aux défis auxquels font face les personnes aveugles et malvoyantes dans leur quotidien. Je suis donc naturellement plus empathique et compréhensive envers cette communauté avec laquelle je travaille. Etant logopède de formation, je suis également sensible à l'accessibilité au langage quel qu'il soit, et l'apprentissage du braille m'a ouvert une porte supplémentaire vers la communication alternative. En effet, lorsque la communication écrite et/ou orale traditionnelle n'est pas disponible, il est important de s'ouvrir l'esprit aux autres types de communication existantes, et le braille en fait bien évidemment partie.

### **Michel Boniface (Prix Lion Francout 2023)**

Je suis âgé de 71 ans. J'ai perdu la vue à l'âge de 23 ans suite à une rétinite pigmentaire et suis aveugle total. J'ai alors appris le braille. Il m'a fallu deux semaines pour, dans un premier temps, mémoriser l'alphabet et ensuite une pratique quotidienne m'a permis de lire celui-ci sans problème. J'utilise le braille chaque jour et il m'a été très utile voir indispensable dans le cadre de mon travail mais également dans le quotidien: par exemple prise de notes - étiquettes sur les boites d'alimentation, etc. Etant musicien et utilisant des instruments électroniques, j'ai pu, à l'aide de Dymo, noter sur ces appareils à quoi correspondait chaque bouton. La barrette braille permet également la transcription simultanée de ce qui s'inscrit à l'écran de mon ordinateur. En tant que bricoleur, je note sur toutes les boites de vis, clous, les dimensions, etc. En résumé, je me sers du braille tous les jours et même si de nouvelles techniques telles que l'ordinateur est très utile avec la synthèse vocale, il est indispensable pour une personne non-voyante d'utiliser le braille. Pour les musiciens la transcription des partitions en braille est également très utile mais pour ma part, je ne le utilise pas

### **Monsieur Piscart**

Je me permets de marquer mon accord à la reconnaissance du Braille. Je l'utilise d'ailleurs pour rédiger ce présent message avec une plage braille. J'ai appris le braille littéraire et musicale dès l'école primaire en enseignement spécialisé. Je l'utilise au quotidien. Je pense que l'on devrait transcrire davantage de partitions braille, y compris les compositeurs contemporains et pour tous types d'instruments et pour le chant bien sûr, afin d'être à égalité avec les autres.

### **Nadia Petrini**

Je m'appelle Nadia Petrini et je suis très heureuse de faire partie de la ligue braille. Car sans eux j'aurai beaucoup de mal à me débrouiller dans la vie, ils m'ont appris à employer un smartphone avec commande vocale, ils m'ont appris à me déplacer seule et à marcher avec l'aide de la canne blanche. Grâce à eux j'ai pu recevoir une balance de cuisine parlante, un pèse personne, un réveil, un appareil de lecture de livre, un appareil qui nous donne les couleurs de vêtements ou autre... Aussi à chaque fois que l'on a besoin d'eux pour l'administratif, ils sont là. Comme je ne perçois même plus la

lumière, ils m'ont également fait avoir une machine en braille, je reçois également des livres en braille. Je remercie sincèrement pour tout ce que le personnel fait pour nous, personnes non et mal voyantes. On a beaucoup de chance de les avoir.

### **Pascal Cordier**

Je m'appelle Pascal Cordier, je suis né le 20 décembre 1963 avec une cataracte, qui a été mal opérée. Depuis, mon œil droit ne voit rien, le gauche a une acuité visuelle de 1/10. Je ne sais pas me servir d'un bic ou un stylo, je suis d'ailleurs dispensé de signature. Le braille est nécessaire pour moi. Indispensable. Pour vous écrire cette lettre, j'utilise le braille et mon ordinateur. J'ai appris à l'école, à l'institut Royale des frères de la charité. Nous apprenions sur une planche en bois, munie de 6 petits trous, aussi avec des pions pour apprendre à faire des mots, des phrases, etc. Puis nous avons appris sur la machine Perkins, la machine préférée des frères.

Je connais les deux systèmes braille : le braille intégral et le système abrégé que j'ai appris en secondaire. Il a, je pense, été abandonné en Belgique. J'utilise un smartphone et des applications pour lire ou me faire décrire les choses. Je l'utilise au supermarché, par exemple, pour choisir les produits. Je me pose une question : si le braille existe sur les boîtes de médicaments, pourquoi ne le trouve-t-on pas sur les boîtes de conserve et sur les paquets ? Voilà, j'estime que le braille est une matière qui m'intéresse mais aussi plus qu'indispensable.

### **Pierre Lefebvre**

Je tiens à soutenir totalement votre initiative et aussi à vous en féliciter. Malvoyant de naissance, mais incapable de suivre l'enseignement primaire dans la petite école de mon village gaumais, je fus inscrit dès octobre 1948 à l'institut provincial du Brabant à Berchem-Ste-Agathe, où je fréquentai la classe d'aveugles (le terme de non-voyant fréquemment usité m'importune et me paraît un pléonasme alors que le terme propre existe déjà), où j'eus le bonheur et la chance de bénéficier de l'enseignement de Mr Frans Leynen, un professeur dévoué, exigeant, bon connaisseur de l'écriture braille et qui m'encouragea toujours dans mon envie et bientôt passion de savoir lire et de découvrir l'existence du livre la bibliothèque braille de l'école possédait un assez intéressant contenu d'ouvrages variés, tantôt imprimés en France, tantôt copiés par du personnel enseignant de l'institut); en classe primaire, seul le braille intégral était utilisé. Pour ce qui en est du braille abrégé, c'est sous l'impulsion d'un camarade malvoyant qui le connaissait et qui m'incita à l'apprendre en autodidacte que je me mis à le pratiquer depuis, sans pour cela dénigrer l'intégral, tout en déplorant qu'en Belgique presque tout le monde ignore ou rejette l'abrégé orthographique étendu ; ce dernier me reste indispensable pour mon usage documentaire ou personnel. Ayant appris la profession de dactylographe-secrétaire, je continuai à noter en braille tout ce qui pouvait m'être utile ou indispensable. Tout en recommandant la protection et le développement de la promotion du système braille en toutes circonstances (tant en écriture cursive matérielle qu'informatique) pour la pratique professionnelle, éducative, artistique ou musicale. Il serait souhaitable de continuer à promouvoir ce type d'écriture dans le commerce (étiquetage de produits comme dans certains pays, reproductions tactiles d'œuvres d'art, cartes géographiques, planches anatomiques et scientifiques

etc.). Si vous le souhaitez, je reste à votre entière disposition pour d'autres renseignements ou précisions.

### **Vanessa Vermeiren**

C'est à mes 27 ans que mon champs visuel s'est réduit. C'est en roulant en voiture que je m'en suis aperçue, après un rendez-vous chez un ophtalmologue et une IRM, on m'a annoncé une tumeur bénigne sur le nerf optique. 3 opérations et le nerf optique abimé, qui malheureusement ne se régénère pas. Je suis rentrée dans le monde des malvoyants avec l'aide de la Ligue Braille. J'ai rapidement demandé cette fiche cartonnée de l'alphabet Braille. Les 26 lettres sur plusieurs rangées. Curieuse, je voulais le connaître et l'apprendre, sachant déjà que le braille, c'était 6 points en relief. J'ai appris toute seule et mémorisé avec le temps et la pratique. J'ai acheté au braille shop, un dymo Braille. Ainsi, j'ai pu faire mes étiquettes perso et les coller sur mes tupperware déposés ensuite au surgélateur. Avant, je collais une étiquette blanche sur laquelle j'écrivais au gros marqueur noir. Mais au fil du temps, ma vue diminuait. Donc le Braille était la solution ! Et aussi, en Braille, les 3 premières lettres sur mes pots d'épices. Bien pratique quand je cuisine, de pouvoir les identifier du bout de mon index. Ouf aussi, que je puisse aussi reconnaître un médicament. Il y a quasi l'écriture Braille sur toutes les boites de médicaments. Bien pratique ! C'est à l'âge de 15 ans que ce petit génie de Luis Braille a inventé ces points relief un grand homme dont son alphabet braille restera gravé au bout de mon index droit !

## **VI. DONNÉES DE CONTACT**

### **VI. 1. Rédacteur.trice(s) du dossier**

Nom et prénom : Liesen Bruno

Fonction : Historien, collaborateur scientifique à l'ULB (unité de recherche sociAMM : Histoire, arts, cultures des société anciennes, médiévales et modernes), auteur d'un livre et d'articles sur le braille et les modes d'accès des personnes aveugles à la culture écrite, ancien employé de la Ligue Braille actuellement volontaire attaché au service communication de la Ligue Braille. Fonctions exercées à la Ligue Braille : chercheur au « Centre de recherches sur les aspects culturels de la vision » et secrétaire de rédaction de la revue *VOIR* [barré], organe du centre de recherches (1999-2011) ; collaborateur au Service communication, chargé e.a. de projets tels qu'une exposition itinérante sur l'Institut des aveugles de guerre de Boitsfort (2014), une brochure sur l'histoire de la Ligue Braille, e.a.

Numéro de téléphone : 0499 15 92 88

Adresse mail : [bruno.liesen@ulb.be](mailto:bruno.liesen@ulb.be) ; [bruno.liesen@braille.be](mailto:bruno.liesen@braille.be)

### **VI. 2. Enquêteur.trice(s) ou chercheur.euse(s) associé.e(s) ou membres de l'éventuel comité scientifique instauré**

- Noëlla Jardin, directrice de la Ligue Braille
- Christine Massin, responsable du Service communication à la Ligue Braille
- Corinne Parij, directrice du département francophone à la Ligue Braille
- Thibaut Vogel, responsable du Service transcription à la Ligue Braille
- Nathalie Danjou, ancienne responsable du Service transcription à la Ligue Braille
- Adeline Fisher, responsable du Service d'accompagnement wallon à la Ligue Braille
- Michèle Dubois, responsable du service Culture et Loisirs à la Ligue Braille
- Charlotte Santens, conseillère à la communication, Ligue Braille
- Koen François, conseiller à la communication, Ligue Braille
- Sylvie Degrelle, conseillère à la communication, Ligue Braille

*Lieu(x) et date/période de l'enquête*

Bruxelles, janvier 2023 à juin 2024.

## VII. DOCUMENTATION

### ***Inventaire(s) éventuel(s) lié(s) à la pratique***

-

### ***Bibliographie sommaire***

Zina Weygand, *Vivre sans voir, Les aveugles dans la société française, du Moyen Âge au siècle de Louis Braille*, Paris, Creaphis, 2003. Nouvelle édition, 2013.

Bruno Liesen, *Six points de lumière. Enquête autour de Louis Braille*, Bruxelles, Memogrames / Ligue Braille, 2008

Michael Mellor, *Louis Braille. Le génie au bout des doigts*, trad. de l'anglais par Claire Mul kai, Paris, Éditions du Patrimoine / Centre des Monuments Nationaux, 2008

Bruno Liesen, « Histoire du braille ». *Voir [barré]. Repères culturels de la cécité : I. Parcours historique et littéraire*, (38-39), 2009, p. 60-82

Joël Hardy, Nathalie Lewi-Dumont, Françoise Magna *et al.*, *Fiche d'inventaire du Patrimoine culturel immatériel en France « L'apprentissage et l'usage du braille »*, 2023.

### ***Filmographie sommaire***

- « *Qu'est-ce que le braille ? Journée mondiale du braille : 4 janvier 2022* » : reportage réalisé à la Ligue Braille et au Musée Braille, incluant une interview de Nathalie Danjou, responsable du service de transcription de la Ligue Braille. <https://www.youtube.com/watch?v=b66eDPuF6LE> (vu le 17/12/2024)

